



COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
Quatrième session

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Sièges à pourvoir par suite de vacance survenue après élection (article 11 du statut).
2. Procédure arbitrale.
3. Droit des traités.
4. Régime de la haute mer.
5. Régime des eaux territoriales.
6. Nationalité, y compris l'apatridie.
7. Date et lieu de la cinquième session.
8. Questions diverses.